

# PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA MALADIE À PNEUMOCOQUE.

**La vaccination contre le pneumocoque est recommandée aux adultes âgés de 65 ans et plus, et aux adultes plus jeunes atteints de maladies chroniques.** Demandez à votre médecin de famille, votre infirmière, votre pharmacien ou votre bureau de santé publique pour vous faire vacciner.